

**Mémoire de l'Union paysanne**

**Stratégie de développement durable du gouvernement du Québec**



Octobre 2007

L'Union paysanne est un syndicat agricole citoyen qui s'est donné pour mission de promouvoir et développer la paysannerie en tant que modèle d'agriculture durable. La consultation que tient le gouvernement en ce qui a trait à une stratégie de développement durable nous touche donc de très près, en particulier dans le secteur agricole. Notre mémoire se limitera aux aspects touchant l'agriculture et l'environnement. Non pas que les dossiers comme la santé nous laissent indifférents mais parce que notre organisation a délibérément choisi l'enjeu de l'agriculture durable.

Toutefois, à la lecture du document de consultation, plusieurs paradoxes majeurs apparaissent. D'une part, les orientations apparaissant dans le document vont dans une direction radicalement différente du chemin actuellement emprunté par le gouvernement en matière d'agriculture. Doit-on comprendre que le Québec est désireux, enfin, de faire volte-face dans ce dossier? Doit-on y percevoir une véritable intention de réorienter radicalement le modèle agricole en place?

### Un modèle agricole incompatible avec la notion de développement durable.

En effet, l'industrie agricole québécoise est un constat magistral d'échec à l'endroit des 16 principes énoncés dans le document de consultation.

a) SANTÉ ET QUALITÉ DE VIE : principe mis en échec par la prise en otage des populations rurales par les odeurs pestilentielles des épandages? Ou par la contamination des plans d'eau par les engrais d'origine agricole?

b) « ÉQUITÉ ET SOLIDARITÉ SOCIALES » Mis en échec par les plans conjoints et les quotas contrôlés par une minorité. Quotas gratuits pour les uns, mais horriblement chers pour les autres.

c) « PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT » Mise en échec par les subventions versées aux monocultures et aux pratiques néfastes pour les sols et l'eau.

d) « EFFICACITÉ ÉCONOMIQUE » 1 500 000 000\$ de subventions agricoles par an pour 30 000 fermes, alors que le revenu net moyen est de moins 10 000\$ par an.

e) « PARTICIPATION ET ENGAGEMENT » mis en échec par des "consultations" bidon où les permis sont accordés avant de rencontrer les citoyens, et par un lobby industriel privé qui s'abroge un statut de gestionnaire public.

f) « ACCÈS AU SAVOIR » mis en échec par le refus de permettre aux citoyens de connaître le contenu des plans de fertilisation ou des subventions versées, dépenses pourtant payées par les impôts.

g) « SUBSIDIARITÉ » mise en échec en court-circuitant les processus décisionnels des communautés en regard des projets agro-industriels.

- h) « PARTENARIAT ET COOPÉRATION INTERGOUVERNEMENTALE » mis en échec par les impacts de notre modèle agricole sur les pays étrangers où l'on envoie des produits de dumping.
- i) « PRÉVENTION » mise en échec par le refus d'évaluer l'impact des pesticides, des engrais chimiques, des OGM sur la santé, la biodiversité et l'environnement.
- j) « PRÉCAUTION » mise en échec dans le cas des monocultures transgéniques.
- k) « PROTECTION DU PATRIMOINE CULTUREL » mise en échec par l'instauration de plans conjoints à saveur uniformiste et industrielle, bloquant la diversité, les races patrimoniales, et mettant en péril le savoir séculaire des fermiers.
- l) « PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ » mise en échec par les subventions aux monocultures et par la consolidation d'un système éliminant la différence.
- m) « RESPECT DE LA CAPACITÉ DE SUPPORT DES ÉCOSYSTÈMES » : mis en échec par l'autorisation de nouveaux projets dans des bassins versants déjà lourdement contaminés. Ex Chaudière-Appalaches.
- n) « PRODUCTION ET CONSOMMATION RESPONSABLES » mises en échec en bloquant le droit à l'information sur les produits quant à la présence d'OGM, d'aliments irradiés, de pesticides, l'origine, etc.
- o) « POLLUEUR PAYEUR » principe mis en échec par une politique de subvention de pratiques indésirables. Exemple: on subventionne la culture des bandes riveraines le long des cours d'eau.
- p) « INTERNALISATION DES COÛTS » mise en échec par les subventions versées pour des pratiques dévastatrices au plan de l'environnement et de la santé.

De façon générale, nous croyons que le gouvernement fait fausse route sur la plupart des enjeux agricoles et environnementaux.

#### Le cas de la biodiversité

L'intention de « zoner » le territoire du Québec est un échec. La solution n'est surtout pas de créer des aires protégées sur 8% de la superficie et d'abandonner ce qui reste aux monocultures industrielles. La biodiversité, pour survivre, a besoin de tout le territoire. L'expérience européenne à ce sujet (Suisse et Angleterre) démontre clairement que les espèces doivent pouvoir circuler et qu'il faut éviter les îlots. En agriculture, cela signifie par exemple qu'au lieu de subventionner actuellement les monocultures (assurance-stabilisation), on devrait plutôt encourager financièrement les fermiers qui ont plusieurs

productions (au moins 4 pour la Suisse). À quoi bon mettre sur pied un petit programme pour établir des haies brise-vent sur quelques fermes alors que la Financière paie pour les arracher sur l'ensemble des superficies?

Et que dire des subventions pour l'industrie transgénique alors que le secteur biologique ne reçoit pas un sou?

Pour entretenir la diversité des insectes ou des oiseaux, il faut encourager les cultures mélangées, les cultures qui couvrent le sol, comme la prairie ou le pâturage, préserver des parcelles protégées sur **chaque** ferme, retarder la fauche sur une portion de **chaque** ferme, etc.

Dans le cas de la biodiversité animale chez les animaux d'élevage, si une véritable volonté existe en vue d'augmenter le nombre de races animales, il faudra une intervention radicale par le biais de la Régie des marchés agricoles afin de modifier en profondeur le fonctionnement des plans conjoints. Ceux-ci, par leur caractère anti-démocratique et méprisant face aux fermes et aux élevages diversifiés ou de faible dimension, entravent la mise en marché d'autres races que celles choisies par l'industrie. L'aspect centralisateur des plans conjoints, sous le contrôle unique de l'UPA, freine toute forme de diversité.

### Le cas des agro-carburants

Avant de faire la promotion des agro carburants et d'en faire un objectif dans une stratégie de développement durable, l'Union paysanne estime qu'une analyse minimale serait nécessaire. En effet, l'expérience allemande montre qu'il faut souvent plus d'énergie fossile non renouvelable dans le processus de production de l'agro carburant que l'énergie produite. Sans nécessairement rejeter d'emblée l'idée de produire de l'énergie à partir de déchets agricoles, il nous apparaît indispensable d'établir des critères de performance.

### Les indicateurs

#### a) Indicateurs de biodiversité

L'Union paysanne insiste sur la nécessité de choisir des indicateurs basés sur le résultat et non sur la méthode.

Le gouvernement mise sur le nombre de chantiers concernant la biodiversité comme indicateur de performance. Encore là, il devrait y avoir mesure de performance et non du nombre d'outils. Il faut mesurer le résultat. Sinon, c'est de la poudre aux yeux. Par exemple, le nombre de fosses à lisier ne peut en aucun cas présumer de l'amélioration de la qualité de l'eau en milieu agricole. Idem pour le nombre de PAEF. En matière de biodiversité, il faut mesurer le nombre d'espèces, la densité des populations d'insectes, d'oiseaux, de plantes indigènes, etc.

## b) Indicateurs de l'utilisation des ressources

L'indicateur proposé par le ministère est le nombre de lacs ayant bénéficié d'une interprétation des résultats de la qualité de l'eau. On devrait plutôt viser une amélioration de la qualité de l'eau. Sinon, c'est une façade: "On s'en occupe. On n'a aucune idée si ça donne quelque chose mais on s'en occupe". Peu convaincant.

De la même façon, en quoi le nombre d'échanges avec la population est-il un indicateur de la prise en compte des préoccupations des citoyens?

Le nombre de programmes en rapport avec l'écoconditionnalité ne dit strictement rien sur l'amélioration de l'écoconditionnalité.

En matière d'environnement et d'agriculture, les indicateurs proposés ne sont que des coquilles vides à l'image d'une belle campagne de publicité visant à faire croire à la population que le Québec a un souci de durabilité, tout en laissant le champ libre à la dégradation des ressources. Bravo pour le travail de relations publiques!

L'Union paysanne propose les indicateurs suivants:

- Bilan énergétique des modèles agricoles: consommation d'énergie non renouvelable (pétrole, gaz, charbon, etc) par unité alimentaire produite.
- Teneur en azote et phosphore des eaux de surface et souterraines.
- Nombre d'espèces et densité des populations.
- Quantité de pesticides totale (incluant les pesticides de synthèse et ceux relâchés par les plantes transgéniques).
- Mesure de l'érosion des sols.
- Mesure de la compaction des sols.
- Quantité d'engrais chimiques.

## Conclusion

Le document soumis à la consultation ne peut en aucun cas constituer une quelconque garantie quant à une réelle volonté de pratiquer un développement durable de l'agriculture et de l'environnement. Les 16 principes énoncés vont dans une direction radicalement opposée par rapport au modèle agricole soutenu par l'État québécois. Si le lecteur peut, à prime abord, être tenté d'y déceler une intention louable, l'analyse des indicateurs proposés prouve l'inexistence de toute forme de volonté de changement.